

pas été plus exemptes de ce fléau que celles du reste de la France ; les unes étaient vides ; les autres renfermaient encore quelques religieux et végétaient obscures à l'ombre de leur passé. Ainay , maison presque aussi ancienne que le christianisme, et dont les pieuses murailles avaient remplacé les splendeurs d'un temple païen, n'était plus qu'un bénéfice de 25000 livres de rente (1) ; Savigny, jadis la souveraine d'une petite contrée, était tombée plus bas encore et ne figurait qu'au quatrième ou cinquième rang parmi les abbayes du diocèse, parce qu'elle ne rapportait à son abbé que six ou huit mille livres de rente ; l'Île-Barbe n'existait plus ; chaque vieux monastère était coté sur les rapports des intendants, sur ceux des archevêque et jusque sur les almanachs d'après le chiffre de ses revenus. Ambierle valait treize mille livres, Ambournay dix mille, Belleville , la Chassagne, Saint-Rambert en Bugey, Val-Benoîte, de douze cents à quatre mille livres de rente.

Les maisons de femmes n'avaient pas été déshonorées par la Commende, mais la décadence générale, dont ce hideux abus était la preuve, les avait aussi atteintes et presque détruites. Saint-Pierre, où les princesses de France et de Lorraine prenaient autrefois le voile, et dont l'abbesse s'intitulait : « Par la grâce de Dieu, abbesse de Saint-Pierre, » ne possédait plus qu'un tout petit nombre de religieuses errantes dans la vaste enceinte de son monastère ; les abbayes de la Déserte et des Chazeaux à Lyon, de Bonlieu et de la Bénis-

en avaient obtenu. Henri IV avait donné l'abbaye de Châtillon à la belle Corisande.

(1) L'abbé d'Ainay était ordinairement un grand seigneur. Ce fut, pendant une partie du dernier siècle, le cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Bourges et abbé de Cluny. Son successeur avait été, peu d'années avant la Révolution, messire Lazare Victor de Jarente, vicaire général de Marseille.